

Saint-Denis, le 09/06/2022

Présentation de l'éco-classe aux élèves de 6^{ème}

Madame, Monsieur,

Le collège proposera l'année prochaine aux élèves volontaires de suivre un parcours à l'année autour de la création d'une Aire éducative dans le quartier du bas de la rivière.

Les grands objectifs des Aires éducatives :

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...)

Les élèves de cette classe de 5^{ème} auront en moyenne **10 demi-journées par an** dédiées à cette « option » (soit environ 1/mois) :

interventions, sorties, rencontres, activités...

L'éco classe s'adresse :

- Aux élèves qui ont le goût de l'effort, qui font preuve de curiosité intellectuelle.
- Aux élèves qui souhaitent approfondir sous forme de projets concrets et dynamiques les enseignements scientifiques, littéraires et artistiques au programme de 5^{ème}.
- A des élèves dont le comportement respectueux et digne ne risque pas de compromettre la réputation du collège lors de sorties.

La date limite de retour des candidatures est le 23 **JUIN 2022** auprès du **secrétariat de direction** (formulaire ci joint rempli et signé).

Cordialement,

Le Principal,
C. PAOLINETTI



QUOI?

Une Aire éducative, c'est un **petit territoire** naturel géré de manière participative par les **élèves** d'une école.

Ce projet **éco-citoyen**, en lien direct avec les **acteurs du territoire**, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire.

Une Aire éducative peut être marine ou terrestre : on parle d'une AME (aire marine éducative) ou d'une ATE (aire terrestre éducative).

Le saviez-vous ?
Le concept d'« Aire marine éducative » est né en 2012, aux Marquises, en Polynésie Française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

Quels milieux/sites choisir ? Ils peuvent être très variés et se trouver à la campagne, mer, montagne comme en ville : plage, dune, estran, zone intertidale, vasière, zone humide (mangrove, marais, tourbière,...), rivière, lac, étang, mare, terrain vague, forêt, prairie, friche, bois, clairière, parc urbain, bocage, ...



QUI?

Une Aire éducative est gérée par les élèves d'une ou plusieurs **classes de cycle 3** (CM + 6^e) et **cycle 4** (5^e, 4^e, 3^e) encadrés par leurs enseignants et une **structure** de la sphère de l'éducation à l'environnement.

L'Office français de la biodiversité coordonne le réseau des Aires éducatives sur la base des orientations prises par le comité de pilotage. Celui-ci réunit trois ministères (Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique, Outre-Mer) et l'OFB. Des groupes régionaux spécifiques appuient l'accompagnement dans les territoires.



QU?

Partout en France **métropolitaine** et dans les **Outre-mer**. Sur la **commune de l'école**, à proximité de l'école. Le site de l'aire ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé.

